

## CONVENTION DE RÉGALAGE DE L' I.S.D.I. DE PRÉPORCHÉ

Entre les soussignés,

Le service déchets ménagers de la Communauté de Communes BAZOIS LOIRE MORVAN,  
Ayant son siège Route des Réservoirs, 58 360 S<sup>t</sup> HONORÉ les BAINS,  
Représenté par Mme Dominique JOYEUX, sa Présidente, et par délégation, M. Jean-Philippe  
PANIER, son Vice-Président en charge des déchets ménagers,

D'une part,

Et  
L'Entreprise CP Terrassement,  
Ayant son siège à Franvache, 58 360 PRÉPORCHÉ,  
Représentée par M. Christophe PERRAUDIN, son dirigeant,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

### ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Les tas de gravats déposés par les usagers sur l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (I.S.D.I.)  
attenant à la déchetterie de PRÉPORCHÉ, doivent régulièrement être nivelés afin de remblayer la  
plate forme d'accès et maintenir le front de décharge accessible.

### ARTICLE 2 : PRESTATION

Le service déchets ménagers de la Communauté de Communes BAZOIS LOIRE MORVAN ne  
possédant pas le matériel nécessaire, l'Entreprise CP Terrassement effectuera cette tâche.

Conformément au devis n°201611150, il a été conclu avec l'Entreprise CP Terrassement qu'elle  
réalisera cette tâche tous les deux mois, soit six fois par an, pour un montant de 1 440 € annuel. Toute  
intervention supplémentaire, sur demande du service déchets ménagers, pour un volume équivalent à  
deux mois de dépôt, sera facturée 240 €.

### ARTICLE 3 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2017 pour une période d'un an, renouvelée  
par tacite reconduction, par périodes successives d'un an.

Il pourra être mis fin à la convention par dénonciation de l'une des deux parties, par lettre  
recommandée au moins un mois avant l'échéance.

Fait à S<sup>t</sup> HONORÉ les BAINS, le 24 Avril.....2017, en 3 exemplaires originaux.

Pour le service déchets ménagers,

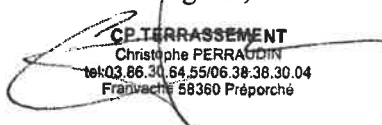
Le Vice-Président,



Jean-Philippe PANIER.

Pour l'Entreprise CP Terrassement

Le Dirigeant,



CP TERRASSEMENT  
Christophe PERRAUDIN  
tel: 03 86 30 64 55/06 38 38 30 04  
Franvache 58360 Préporché

Christophe PERRAUDIN.